



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre le racisme

Question écrite n° 82313

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le Premier ministre sur le rapport relatif à la France publié par la commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), du conseil de l'Europe, le 15 juin 2010. Ses auteurs déplorent la teneur de certains propos tenus notamment sur les questions d'immigration et d'intégration par des responsables politiques, y compris par des membres du Gouvernement, ces propos ayant été ressentis « comme encourageant l'expression du racisme et particulièrement de la xénophobie ». Il lui demande s'il entend s'accommoder de telles dérives et, dans le cas contraire, quelles mesures il compte prendre afin de remédier à l'exploitation du racisme en politique.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82313

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7100

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)